

Bureau Fédéral

Visioconférence Teams du 21 juin 2022

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président
Mmes Agnès FAUCHARD, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME.
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON, Yannick OLIVIER et Alain SALMON

Excusés : Mme Carole FORCE
M. Jean-Pierre HUNCKLER

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Léa DUMAS et Amélie MOINE
M. Sébastien DIOT

N°	Annexe
1	2022-06-21 BF 0-DTN Contentieux U15 et U18 Elite VFIN

1. Demandes de recours gracieux en NMU15 et U18 Elite

Stéphanie PIOGER présente 3 demandes de recours gracieux de clubs non retenus en Championnats de France Masculins U15 Elite et U18 Elite :

- Jeanne d'Arc Vichy (NM U15 Elite)

Le club a déposé une candidature en NMU15 Elite fin avril 2022.

Après étude des 7 dossiers reçus, la Ligue Auvergne Rhône Alpes avait classé la candidature de la JA Vichy à la 7^e position pour 6 places.

Après étude du dossier, il est proposé aux membres du Bureau Fédéral de suivre l'avis de la DTN et de valider le classement proposé par la Ligue Régionale ARA au motif notamment qu'il y a moins de Pôlistes sur Vichy (4) qu'aux environs de Clermont (7 licenciés dans des clubs dans la périphérie clermontoise).

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- Venelles BC (NMU15 et NM18 Elite)

Le club a déposé deux candidatures pour les équipes NMU15 Elite et NMU18 Elite.

Concernant les NMU15 Elite :

Après étude des 6 dossiers reçus, la Ligue Sud a classé la candidature de Venelles à la 6^e position pour 5 places,

Il apparait en effet que 3 des critères de sélection obligatoires n'étaient pas remplis au jour du dépôt de la candidature. Le dossier a tout de même été examiné au fond, et Venelles dispose de moins de pöliste que le club du même secteur, Sorgues.

Il est proposé aux membres du Bureau Fédéral de constater l'irrecevabilité de la candidature.

Concernant les NMU18 Elite :

Après étude des 6 dossiers reçus, la Ligue Sud a classé la candidature de Venelles à la 6^e position pour 5 places,

Il apparait en effet que 2 des critères de sélection obligatoires n'étaient pas remplis au jour du dépôt de la candidature. Le dossier a tout de même été examiné au fond, et Venelles dispose de moins de pöliste que les clubs du même secteur, SMUC et Fos.

Il est proposé aux membres du Bureau Fédéral de constater l'irrecevabilité de la candidature.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

- STB Le Havre

Le club a déposé une candidature en NMU18 Elite.

Après étude des 4 dossiers reçus, la Ligue Normandie a attribué au STB Le Havre la 4^e position pour 3 places.

Le STB Le Havre a déposé un recours gracieux, en demandant à ce que la Ligue Normandie dispose, comme pour la saison 2021/2022, de 4 places dans le championnat NMU18 Elite au lieu des 3 attribuées pour la saison 2022/2023.

Après débat, il est proposé aux membres du Bureau Fédéral de confirmer le classement de l'équipe à la 4^e place et de ne pas octroyer de places supplémentaires à la Ligue Régionale de Normandie.

Accord du Bureau Fédéral à l'unanimité des membres présents.

2. Questions diverses

Yannick OLIVIER demande si le dispositif d'aide au peuple Ukrainien apporté par la FFBB la saison 2021/2022 est reconduit pour 2022/2023.

Jean-Pierre SIUTAT propose qu'une note soit rédigée pour confirmer la gratuité des licences pour les ressortissants ukrainiens pour la saison prochaine, après étude du nombre de licences attribuées la saison 2021/2022 et sous réserve que la procédure de transfert international dérogatoire pour les mineurs soit reconduite par la FIBA.

Thierry BALESTRIERE fait part de la situation du Comité de Haute-Garonne dont le budget prévisionnel n'a pas été approuvé par son Assemblée Générale. Une visioconférence sera organisée pour en comprendre les raisons et proposer un accompagnement par la FFBB.

Christian AUGER demande qu'une communication soit relancée sur le Pass'Sport. Jean-Pierre SIUTAT indique qu'une note sera réalisée après réception de nouveaux éléments sur le sujet.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 9 juillet 2022 à la FFBB.